



29 septembre 2023

CONCLUSIONS DE LA CONFERENCE

présentées par

**M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,
M. Seán Ó Fearghaíl, T.D., Ceann Comhairle, Dáil Éireann, et le
Sénateur Jerry Buttimer, Cathaoirleach, Seanad Éireann**

En présence de Ruslan Stefanchuk, Président de la Verkhovna Rada, les participantes et participants à la conférence ont rendu hommage au courage du peuple ukrainien et à toutes les victimes de la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Réaffirmant leur soutien à une mise en œuvre complète et rapide de la Déclaration du quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe, tenu à Reykjavík les 16 et 17 mai 2023, les présidentes et présidents ont articulé leurs échanges autour de trois thèmes qui impactent, aujourd'hui, notre modèle de gouvernance démocratique et notre stabilité démocratique.

Conséquences de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et le rôle des parlements nationaux dans la reconstruction de l'Ukraine

Témoignant notre profond respect pour la résilience de la Verkhovna Rada, qui continue de fonctionner malgré l'agression massive menée par la Fédération de Russie, nous exprimons notre solidarité pleine et entière avec le peuple ukrainien et notre engagement indéfectible à nous tenir aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, conformément à la position adoptée par les chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe lors du quatrième Sommet.

Le combat farouche des Ukrainiennes et des Ukrainiens ne vise pas seulement à protéger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de leur pays, il consiste également à défendre les valeurs partagées par toutes les démocraties européennes et les fondements mêmes de l'ordre international qui a émergé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Notre détermination à soutenir l'Ukraine aujourd'hui façonnera l'avenir de l'Europe et du monde de demain.

Les parlements nationaux peuvent jouer un rôle majeur dans la définition du destin de l'Europe. À l'heure où nos valeurs fondamentales sont menacées, nos parlements sont les gardiens de la démocratie et de l'ordre international fondé sur le droit. En tant que parlementaires, nous sommes bien placés pour montrer la voie et expliquer aux citoyen-ne-s – à nos propres électrices et électeurs – quels sont les véritables enjeux de cette guerre et pourquoi elle ne saurait être acceptée comme «la nouvelle normalité». Nous devons demander des comptes aux gouvernements et veiller à ce que la détermination ne faiblisse pas. Nous devons agir, par la diplomatie parlementaire et le dialogue interparlementaire, pour mobiliser des alliés en faveur de l'Ukraine et œuvrer pour une relance du système multilatéral de gouvernance mondiale, fermement ancré dans l'État de droit et une plus grande égalité.

Les parlements ont le pouvoir budgétaire au niveau national d'assurer à l'Ukraine le soutien dont elle a besoin pour exercer son droit à la légitime défense. Nous devons aussi déjà commencer à mobiliser les ressources nécessaires pour financer la reconstruction des infrastructures civiles ukrainiennes, réparer les dommages causés à l'environnement et restaurer, dans toute sa richesse, le patrimoine culturel et religieux de ce fier pays.

Dans cette phase de reconstruction, nous sommes déterminés à renforcer la résilience démocratique de l'Ukraine et à préparer son entrée dans l'Union européenne en tant que membre à part entière. Le bon exemple donné par les parlements qui ont contribué à renforcer la capacité institutionnelle de la Verkhovna Rada, sous la forme d'un soutien financier, par le partage de leur expertise et par d'autres manifestations de solidarité, est une source d'inspiration à cet égard.

Le coût humain et le traumatisme indicibles des crimes commis par la Fédération de Russie en Ukraine doivent être traités de toute urgence. Nos parlements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour alléger les souffrances de la population civile ukrainienne et répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ukraine, notamment aux besoins des personnes vulnérables telles que les enfants et les femmes victimes de violences sexuelles. Nous pouvons jouer un rôle moteur dans la solidarité dont nos citoyen-ne-s ont fait largement preuve en soutenant aussi les efforts des pays qui jouent un rôle majeur dans l'accueil des personnes fuyant l'Ukraine. Nous devons en outre traiter les conséquences plus larges de cette guerre sur l'ensemble du monde et œuvrer de conserve pour éviter une crise alimentaire qui menace des régions du monde déjà vulnérables.

Apporter une réponse forte implique aussi de rendre justice aux victimes et de demander des comptes aux dirigeants militaires et politiques de la Fédération de Russie et aux auteurs de crimes de guerre et de violations des droits humains. Nous saluons l'action menée par le Conseil de l'Europe pour la création du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et affirmons notre soutien à l'établissement d'un mécanisme d'indemnisation et d'un tribunal spécial pour le crime d'agression.

Surtout, nous réaffirmons notre foi en une paix juste et durable pour l'Ukraine et notre engagement en ce sens, sur la base de la formule de paix du président Zelensky: condition préalable à la prospérité, à la paix et à la sécurité démocratique en Europe.

Les défis de la démocratie représentative en période d'instabilité

Les remises en cause de la démocratie représentative dont nous sommes témoins aujourd'hui sont multiples, complexes et en constante évolution car les tensions générées par des conflits et par la conjonction de crises de nature sanitaire, environnementale et autre sans précédent ainsi que par des technologies transformatrices viennent heurter nos sociétés. Il est urgent d'améliorer, de renforcer et peut-être même de repenser nos systèmes de gouvernance pour les adapter au monde dans lequel nous vivons afin qu'ils constituent une base solide sur laquelle élaborer des réponses efficaces aux problèmes nationaux et mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Notre climat social est marqué par une confiance moindre dans la politique, une aliénation accrue et un affaiblissement des liens entre les parlements et les citoyen-ne-s qu'ils servent, le tout exacerbé par l'inégalité, l'insécurité, la corruption et un paysage médiatique transformé. La polarisation – alimentée par la désinformation – constitue une menace importante pour les principes fondamentaux de la démocratie représentative. De plus, à une époque marquée par des avancées technologiques rapides, la diffusion de fausses informations et la manipulation de l'opinion publique par les réseaux sociaux sont susceptibles de saper les fondements mêmes de la prise de décision démocratique.

Face à une telle instabilité, nous devons rappeler et proclamer, toujours et encore, que notre attachement aux principes fondamentaux de la démocratie reste ferme et inébranlable. Les défis auxquels nous sommes confrontés ne nous amèneront pas, pas plus que nos sociétés, à céder sur ces principes. Au contraire, ils sonnent une nouvelle mobilisation pour revitaliser la démocratie, pour plus de démocratie.

Au cours de cette conférence, nous avons mis en lumière les mesures prises par nos parlements pour renforcer les fondements de démocraties fortes et stables et pour défendre et promouvoir les valeurs de responsabilité, de transparence et de représentation, qui sont au cœur de la gouvernance démocratique. Ces mesures consistent notamment à nourrir l'engagement citoyen. De nombreux parlements nationaux s'efforcent d'atteindre un public plus large, de créer de nouveaux modèles d'interaction et de participation citoyenne et de trouver des moyens de renforcer le lien entre les élu-e-s et leurs électeurs et électrices afin de favoriser la participation active des citoyen-ne-s. Les mesures visant à rapprocher les parlements du peuple, à accroître la transparence, à simplifier et à expliquer les processus législatifs ont toutes pour but de faire le lien, voire de combler le fossé, entre les attentes des citoyen-ne-s et les réponses des parlements.

L'un des fondements de la légitimité du processus démocratique est la tenue d'élections libres et équitables, ce qui exige de faire en sorte que la population puisse se fier au résultat des élections et d'envisager des initiatives visant à améliorer la participation électorale, comme la tenue de plusieurs scrutins le même jour, l'exploitation des progrès technologiques pour le vote en ligne sécurisé et l'abaissement de l'âge du vote.

Nous devons également nous attaquer d'urgence au problème de la désinformation et à la menace extérieure que constituent les ingérences étrangères malveillantes pour nos démocraties. Pour lutter contre les ingérences dans nos processus démocratiques et contre les tentatives visant à les saper, il faut rendre nos sociétés résilientes, ce qui passe par l'éducation aux médias, par la protection de la liberté de la presse, par le soutien aux initiatives de vérification des faits et par le renforcement de la législation visant à rendre les opérateurs des réseaux sociaux responsables du contenu de leurs plateformes.

En tant que parlementaires, nous devons jouer un rôle moteur dans la défense de nos principes fondamentaux ainsi que dans la création et la défense des institutions publiques que nos sociétés méritent. Nous nous efforcerons, de manière exemplaire, d'incarner la culture et les valeurs démocratiques, de respecter le rôle, les attributions et les prérogatives de toutes les composantes du système démocratique, et d'adhérer en toute circonstance aux normes éthiques les plus élevées de la fonction publique et du service public.

L'égalité et la diversité dans la représentation publique – la participation des jeunes, des femmes et des groupes ethniques et sociaux en tant que membres du parlement

En faisons-nous assez pour garantir la diversité et l'égalité dans la représentation publique ? Sommes-nous représentatifs des personnes que nous représentons ? L'écho des questions soulevées par le président du Dáil Éireann à l'ouverture de la conférence a accompagné nos échanges tandis que nous partageons nos expériences en matière de démocratie représentative et mesurons les progrès accomplis.

Nous sommes convenus que l'égalité dans la représentation publique est fondamentale pour parvenir à une véritable démocratie et que l'exercice des droits démocratiques ne peut être durable que s'il est fondé sur la représentativité. Plusieurs intervenant·e·s ont rappelé qu'une société idéale repose sur une culture politique ouverte basée sur la confiance. Pour gagner cette confiance, il faut que nos électeurs et électrices se sentent représentés dans la classe politique et sentent que leurs préoccupations sont prises en compte. Nous devons faire le lien entre la politique, les actions menées et nos populations.

La défiance à l'égard du travail parlementaire est particulièrement évidente chez les jeunes européennes et européens. L'inaction ressentie sur les sujets à propos desquels ils nous interpellent – qu'il s'agisse de sauver l'environnement ou d'assurer l'égalité de tous dans la société – conduit inévitablement à la frustration et au désintérêt dont nous sommes témoins aujourd'hui.

Les jeunes sont nettement minoritaires dans la vie publique même si les moins de 35 ans représentent plus de la moitié de la population mondiale. Des pratiques innovantes, comme la bande dessinée «La constitution illustrée» distribuée à tous les élèves de l'enseignement primaire en Slovaquie, ou les parlements de jeunesse, qui ont pour but de préparer les jeunes à la fonction de représentation, peuvent nous inspirer.

L'intersectionnalité, c'est-à-dire le cumul de facteurs de handicap social, a des conséquences particulièrement graves chez les jeunes. L'appartenance à des groupes sociaux donnés, la pauvreté et le manque d'accès à l'éducation sont autant d'obstacles qui, cumulés, finissent par bloquer l'accès à la participation politique. Le rôle de nos parlements est d'exiger des systèmes éducatifs inclusifs, qui offrent à chacun de véritables opportunités, qui inspirent la génération future et lui donnent les moyens d'agir en citoyens éclairés, actifs et armés pour façonner une société qui œuvre pour le bien.

Les Principes de Reykjavík pour la démocratie demandent «une participation pleine, égale et significative à la vie politique et publique pour tous, en particulier pour les femmes et les filles, sans violence, peur, harcèlement, discours et crimes de haine, ainsi que sans discrimination fondée sur quelque motif que ce soit». Le nouveau prix Vigdís de l'Assemblée parlementaire pour l'empouvoirement des femmes, du nom de la première femme présidente au monde, vise à mettre en valeur des initiatives réussies pour aider les femmes à prendre la place légitime et équitable qui leur revient dans tous les domaines de la société, à leurs propres conditions.

«Rien ne se fera pour nous sans nous!» Aucune décision ayant un impact sur les jeunes, les personnes en situation de handicap, les femmes, les minorités ethniques et autres ne devrait être prise sans que la voix de leurs représentant·e·s ne soit entendue, même si l'on constate que, trop souvent, les personnes les plus touchées sont absentes de la table des négociations. Nous avons entendu de bons exemples d'inclusion dans la prise de décision de la part d'États membres, ainsi que de notre parlement observateur, le Mexique, où les peuples autochtones, les minorités, les jeunes et les personnes non binaires sont tous représentés.

Inspirés par l'événement sur le discours de haine et les menaces de violence à l'encontre des représentantes et représentants élus qui a précédé cette conférence et par l'initiative de l'Assemblée parlementaire #PasDansMonParlement, nous convenons que la lutte contre ce fléau, qui dissuade de nombreuses personnes de participer à la vie publique, est une priorité pour nous toutes et tous. Nous devons montrer l'exemple dans le cadre d'un effort concerté associant toutes les parties prenantes, y compris les partis politiques, les services répressifs et les médias, en particulier les opérateurs des réseaux sociaux. La nouvelle Charte des partis politiques européens pour une société non raciste et inclusive, approuvée par l'Assemblée parlementaire est un outil supplémentaire pour les responsables politiques que nous sommes.

Alors, que pouvons-nous faire pour aller plus loin ? Les présidentes de parlement présentes ici, dont beaucoup sont les premières femmes à occuper ce poste, ont apporté leurs idées, notamment sur la nécessité de viser consciemment des postes de pouvoir, tout en remettant en question les modèles traditionnels de pouvoir dans notre vie politique. Dans certains pays, il est reconnu que les quotas ou les sièges réservés dans les parlements ont favorisé la transition vers une meilleure représentation des femmes, des minorités nationales, des peuples autochtones et d'autres groupes minoritaires. L'accent mis sur le dialogue et la recherche scientifique pour convaincre des avantages qu'un parlement pleinement représentatif offre à la société a également montré son efficacité, par exemple en Suède. Il est nécessaire d'investir dans des mesures concrètes pour adapter les infrastructures, les méthodes de travail, les règlements et les langues de travail des parlements afin de parvenir à une véritable représentativité de tous les groupes de la société, par exemple des jeunes parents et des personnes en situation de handicap. La budgétisation sensible au genre est un outil qui a fait ses preuves à cet égard.

Les crises sanitaires, climatiques et conflictuelles que nous traversons sont sans précédent et doivent nous inciter à repenser nos processus de décision et à réinventer une démocratie où toute la société se mobilise. Il s'agit de susciter l'enthousiasme des citoyen·ne·s pour la démocratie en tant que moyen d'action pour un avenir meilleur !